

<https://enseignants.se-unsa.org/Temps-partiel-dans-le-premier-degre>



Enseignants de l'Unsa

# Temps partiel dans le premier degré

- Ma carrière - Temps partiel, congés, autorisations d'absence - Travailler à temps partiel -

Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2024

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

## Temps partiel dans le premier degré

Pour le 1er degré, les quotités dépendent de l'organisation de la semaine scolaire.

Les tableaux ci dessous sont des exemples. Il ne peuvent couvrir l'ensemble des particularités locales dans le cadre de la semaine de 4,5 jours.

Pour en savoir plus sur les modalités propres à votre département, [contactez votre section locale](#).

### Répartition hebdomadaire du temps partiel

Exemple d'une organisation de la semaine sur 4,5 jours (avec 5 matinées de 3h et 4 après-midis de 2h15)	Rémunération	Jours à rendre si annualisation
50% 4 ou 5 (en alternance 1 mercredi matin sur 2)	54h (par exemple 18h d'APC + 9h de formation + 23h de travail en équipe + 4h de conseil d'école)	50%
65,63% 3 (2 matinées et 1 après-midi, soit 8h15)	71h (par exemple 24h d'APC + 12h de formation + 31h de travail en équipe + 4h de conseil d'école)	65,63%
78,13% 2 (1 matinée + 1 après-midi soit 5h15)	84h (28 + 15 + 37 + 4)	78,13%
80% 2 (1 matinée + 1 après-midi soit 5h15)	86h (29 + 15 + 38 + 4)	85,7% 3 journées de 5h15

Exemple d'une organisation de la semaine sur 4 jours de 6h	Rémunération	Jours à rendre si annualisation
50% 4	54h (18h d'APC + 9h de formation + 23h de travail en équipe + 4h de conseil d'école)	50%
62,5% 3	67h (22 + 12 + 29 + 4)	62,5%
75% 2	81h (27 + 15 + 35 + 4)	75%
80% 2	86h (29 + 15 + 38 + 4)	85,7% 7 journées de 6h

### Répartition annuelle du temps partiel

%	Service hebdomadaire	Demi-journées supplémentaires à répartir	Service annuel complémentaire (108h)	Rémunération
80%	7 demi-journées : 18h30 à 19h d'enseignement	2 demi-journées : 5h à 5h30	86h20 dont 48h pour les APC et leur organisation	85,70%

Pour connaître les dispositions générales, [cliquez ici](#)